

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU COMITE
DEPARTEMENTAL EPGV RHÔNE-METROPOLE DE LYON**

Vendredi 22 novembre 2019 à 18h30

Centre culturel Jean Moulin, 9 rue Fabian Martin, 69780 MIONS

Membres du Comité Directeur présents :

Jacques CHEVALEYRE, Monique COLLET-BILLON, Jean-Pierre ERARD, Suzanne PUZENAT, Josie VERMOREL, Jean-Paul VUIART

Membres du Comité Directeur excusés :

Jean BOUTARIN, Christiane POTOCKI

Salariés présents :

Antoine CALVIER, Heïdi JEUNET, Farid MESSALTI, Pierre-Marie TRICAUD

Salariées excusées :

Nathalie JAGODA, Jacqueline SENES

Invités présents :

Kaïs BEN MOUSSA, Directeur du Comité Régional EPGV AURA
Patricia BERARD, Conseiller de Développement CODEP EPGV 42
Mireille CHANEL, Présidente du CODEP EPGV 01
Patrick CIAPPARA, Vice-Président du CDOS 69
Rémi JACQUEMARD, Conseiller Technique Sportif du Comité Régional EPGV AURA
Jean-Claude JOUANNO, Président du CDOS 69
Nadia MOKHENACHE, future Salariée du CODEP EPGV 69
Franck RIGON, Président du CDOS 01
Jean-Michel SAPONARA, Adjoint au Maire de Mions

Invités excusés :

Sarah CHEDDAD, X-Ailes
Lucile CONAN, Mairie de Villefranche-sur-Saône
Christophe CORNET, Crédit Mutuel
Yann CUCHERAT, Ville de Lyon
Christophe GUILLOTEAU, Président du Conseil Départemental du Rhône
Robert GUYOT, Cévéo
Cyrille ISAAC-SIBILLE, Député
Simone LEFEBVRE, Fédération Française EPGV
Mireille MARCHE, Présidente du CODEP EPGV 38
Patricia MOREL, Présidente de la Fédération Française EPGV
Thierry PHILIP, Métropole de Lyon

Françoise RIVOIRE, Mairie de Lyon
Mathile TEOLI, Centre Intégré de l'Obésité

Le 22 novembre 2019, à Mions, les délégués des associations EPGV du département du Rhône et de la Métropole de Lyon se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidente, Mme Josie Vermorel.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les délégués présents en leur nom propre. L'assemblée générale est présidée par Mme Josie Vermorel en sa qualité de présidente du Comité Départemental EPGV Rhône-Métropole de Lyon.

Elle est assistée de M. Jacques Chevaleyre en tant que président de séance et secrétaire adjoint du Comité Départemental EPGV Rhône-Métropole de Lyon.

Les modalités de délibérations sont rappelées par M. Jacques Chevaleyre, président de séance :

Conformément aux statuts, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer si :

- au moins 1/3 des membres actifs sont présents ou représentés,
- au moins 50 % des voix des membres actifs sont représentées.

38 clubs sont présents et 13 clubs sont représentés, sur un total de 82 clubs affiliés. Ils représentent un total de 364 voix sur 503 totales.

8 animateurs sportifs sont également présents.

Accueil de la Présidente de la GV Les Iris, Jeannine Jolly

Jeannine Jolly remercie la ville de Mions pour la mise à disposition de la salle, ainsi que toutes les associations présentes pour cette AG du CODEP. Elle présente la GV Les Iris, basée à Mions, qui compte 300 licenciés en proposant 18 heures de cours par semaine.

Allocution de M. Jean-Michel Saponara, Adjoint au Maire de Mions

M. Saponara se félicite que la ville de Mions accueille cette Assemblée Générale d'un Comité Départemental sportif important. Il souligne que la ville de Mions dispose du label « Ville Active et Sportive » et que la GV Les Iris est une association importante pour la commune, au sein de laquelle sa femme est active depuis de nombreuses années.

Accueil de la Présidente du Comité Départemental EPGV, Mme Josie Vermorel

Mme Vermorel remercie les clubs présents et se félicite qu'ils soient si nombreux à cette AG. Elle remercie également tous les invités présents.

La Présidente, Josie Vermorel, déclare l'Assemblée Générale Ouverte à 18h37

Le président de séance lance un appel à candidatures pour rejoindre le Comité Directeur. Un appel à candidatures pour rejoindre les commissions du CODEP est également lancé. Hélène Pommier fait acte de candidature pour rejoindre le Comité Directeur.

SAISON 2018-2019

VOTE N°1 : APPROBATION DU PV DE L'AGO DU 30 NOVEMBRE 2018 A BRON

Vote : Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 364

Le procès-verbal de l'AG est approuvé à l'unanimité des voix.

Rapport Moral :

Josie Vermorel présente son rapport moral en insistant sur 6 points :

- Renforcer la gouvernance du CODEP pour la prochaine mandature,
- Poursuivre la réflexion sur la mutualisation de l'emploi,
- Aider au renouvellement des dirigeants de clubs et continuer l'accompagnement des clubs à travers différents dispositifs (Impact Emploi, CASICO, bourse à l'emploi, développement, communication, réunions de secteurs...),
- Maintenir et développer notre maillage territorial, afin que l'activité physique soit au plus près des citoyens et qu'aucun lieu de pratique ne disparaisse,
- Développer les compétences des animateurs sportifs à travers les formations professionnelles

Présentation des salariés du CODEP

Rapport d'Activités

Rappel du CODEP en quelques chiffres : 15 596 pratiquants lors de la saison 2018/2019, un chiffre en légère augmentation malgré une concurrence accrue.

Monique Collet-Billon rappelle l'appui de la COMAD, son rôle d'aide administrative aux clubs, l'organisation de formations CASICO et de réunions de secteurs. La COMAD a également mis en place les élus référents, qui permettent d'avoir un lien plus concret avec les clubs.

Hélène Pommier rappelle ensuite l'importance de la formation professionnelle des animateurs, formation qui est désormais gérée par le Comité Régional. Lors de la saison 2018/2019, 67 animateurs ont ainsi été formés.

Pierre-Marie Tricaud présente les actions de développement: soutien aux clubs, communication, recrutement d'animateurs, pilotage de projets, développement de l'EPGV dans les « zones blanches » et mise en place de divers partenariats.

Les élus et salariés du CODEP ont également participé à de nombreuses rencontres institutionnelles et événements.

VOTE N°2 : APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES

Vote : Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 364

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

Rapport Financier :

Le CODEP est toujours accompagné par le Cabinet d'expertise comptable Desbois. Commentaires sur le compte de résultat et le bilan par Suzanne Puzenat :

Il y a 3 principaux postes de ressources : les licences qui en représentent 55%, les subventions d'exploitation qui en représentent 22%, et enfin les productions de services (10%) qui correspondent aux appels à projets et aux diverses activités développées.

Les contributions au service Impact Emploi représentent à elles seules 5% des ressources, les contributions aux stages divers 4%, les transferts de charges 3 %, et les produits financiers 1% des ressources du CODEP.

Concernant les charges, le poste le plus important est celui du personnel et des cotisations sociales qui représente 60% des charges. Ces charges sont en diminution par rapport à la saison précédente. Les frais de fonctionnement sont en hausse, notamment en raison du recours à un leasing.

Les ressources couvrent donc largement les dépenses, le résultat d'exploitation est de 24 634 € et le résultat excédentaire final est de 19 027 €.

La politique de développement engagée par le CODEP participe à l'atteinte de ce résultat excédentaire.

Concernant la santé financière et patrimoniale du CODEP, les immobilisations corporelles sont stables ainsi que les valeurs mobilières de placement. Les capitaux

propres sont en hausse, le CODEP n'a plus de dettes, et les produits constatés d'avance sont en diminution.

En conclusion, l'énergie déployée par tous a permis d'atteindre les objectifs de développement et de soutien aux clubs.

Marie-Laure Favier (GV Fayolle) et Gérard Thorrignac (GV Toussieu) ont vérifié les comptes. Ils n'ont relevé aucune anomalie, soulignent la sincérité des comptes et donnent quitus pour la gestion des comptes.

VOTE N°3 : APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER

Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 364

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Affectation du résultat

Suzanne Puzenat propose d'affecter le résultat de l'excédent au report à nouveau.

VOTE N°4 : APPROBATION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXCEDENT AU
REPORT A NOUVEAU

Contre : 0 / Abstention : 0 : Pour : 364

Le résultat est affecté au report à nouveau à l'unanimité.

Appel à candidatures pour les vérificateurs aux comptes 2019/2020

Aucune personne ne pose sa candidature en tant que vérificateur aux comptes pour la saison 2019/2020.

Animation sportive réalisée par Ghislaine Lande

Témoignages :

GV Ecully : témoignage de Béatrice Beard :

La GV Ecully est un club de 480 adhérents, qui souhaite attirer un nouveau public. Face à la difficulté d'obtenir des salles, le club a d'abord créé un programme de marche active (12 séances d'1h30 au prix de 45 € pour les participants). Cela a été lancé comme un test, test dans lequel les adhérents se sont beaucoup investis. Suite au succès de cette expérimentation, un cours régulier de marche active va être lancé lors de cette saison 2019/2020.

GV des Pierres Dorées, témoignage de Brigitte Piacentino et Nelly Loigerot :

La GV des Pierres Dorées est un club basé à Frontenas, qui compte 270 adhérents cette année. Pour le public atteint du cancer, il n'y a aucune proposition d'activité physique adaptée dans le secteur à part à Villefranche-sur-Saône ou Tarare. C'est pourquoi la GV des Pierres Dorées a lancé l'activité « Gym Après Cancer » ® depuis début novembre 2019. Il n'y a pour l'instant que 5 inscrits à l'activité mais le bouche à oreille fonctionne, et le groupe devrait continuer à s'agrandir.

GV Saint-Just, témoignage de Suzanne Puzenat

La GV Saint-Just est un club basé à Lyon 5^{ème}, qui compte environ 149 adhérents en 2018/2019. Un partenariat a été noué avec les cliniques Charcot, Val d'Ouest et de la Sauvegarde, et une salle mise à disposition gratuitement par la mairie de Sainte-Foy-lès-Lyon, afin d'y mettre en place des cours de « Gym Après Cancer » ®, cours qui ont débuté en 2016 et continuent aujourd'hui.

GV Fayolle, témoignage de Marie-Sophie Boissonnet

La GV Fayolle est un club basé à Lyon 9^{ème} qui compte 315 adhérents lors de la saison 2018/2019. Dans le cadre du développement de ses activités, et suite aux formations de certains de ses adhérents en tant qu'accompagnateur de randonnée bénévole, la GV Fayolle organise désormais des randonnées tous les mardis et jeudis après-midi, randonnées auxquelles beaucoup de couples participent.

SAISON 2019-2020

Deux sujets à mettre en exergue :

Le CODEP fait appel à un **Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)** dans le cadre d'une réflexion sur l'emploi et la gouvernance au sein des clubs. Un consultant est mis à disposition par **Rhône Développement Initiative (RDI)** et un groupe de travail au sein duquel 9 clubs sont présents existe désormais.

Des solutions de coopération et de mutualisation commencent à émerger, deux en particulier ont été retenues : la création d'un groupement d'employeurs et le fait que le CODEP soit directement employeur des animateurs.

Un questionnaire a été envoyé aux animateurs, afin de les sonder sur cette thématique. Les premières réponses à ces questionnaires mettent en évidence trois points :

- La difficulté de se projeter pour eux,

- La crainte sur leur évolution salariale,
- La volonté de lutter contre la précarité de l'emploi d'animateur sportif.

Il s'agit pour le groupe de travail d'affiner les aspects financiers et juridiques des solutions préconisées avant de faire des propositions aux clubs (objectif: saison prochaine).

Une gestion électronique des données (SkyGed) est également mise en place pour les clubs adhérents au service Impact Emploi. Cette solution électronique en est encore à la phase expérimentale. Elle permet de stocker pour chaque club les bulletins de paie de ses animateurs et de donner à une personne dédiée par club un accès personnalisé à un « coffre-fort sécurisé » où les données sont cryptées. L'idée est d'avoir une procédure plus cadrée. La convention entre le CODEP et Impact Emploi devrait également être retravaillée.

Budget Actualisé 2019/2020

Jean-Pierre Erard souligne l'augmentation légère des produits, ainsi que celle des subventions d'exploitation et des appels à projets. Il insiste sur le fait qu'il est nécessaire d'avoir une solidité financière et des réserves pour pouvoir répondre à des appels à projets. L'objectif est de dépenser les réserves sur des actions intéressantes. Concernant les charges, il insiste sur la diminution des cotisations sociales.

Budget prévisionnel 2020/2021

La situation financière du CODEP est saine. Il est proposé d'augmenter la quote-part CODEP de 8,30€ à 8,50€ pour la saison 2020/2021. Dans les hypothèses de calcul, les trésoriers ont fait le choix de tabler sur 15 350 licenciés lors de cette saison 2020/2021.

VOTE N°5 : APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2020/2021

Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 364

Le budget prévisionnel 2020/2021 est approuvé à l'unanimité.

Un nouvel appel à candidatures est lancé pour rejoindre le Comité Directeur. Hélène Pommier expose les raisons de sa candidature, sa candidature est soumise au vote.

VOTE N°6 : ELECTION D'HELENE POMMIER AU COMITE DIRECTEUR :

Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 364

Hélène Pommier est élue au Comité Directeur à l'unanimité

Un nouvel appel à candidatures est lancé pour rejoindre la Commission Administrative. Aucune personne ne présente sa candidature.

Election du délégué du CODEP 69 à l'AG Fédérale d'Arles des 14 et 15 décembre 2019

Monique Collet-Billon se présente en tant que candidate pour se rendre à l'AGF d'Arles, Jean-Pierre Erard étant son suppléant.

VOTE N°6 : ELECTION DU DELEGUE A L'AG FEDERALE D'ARLES :
Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 364

Monique Collet-Billon est élue comme déléguée du CODEP 69 à l'AG Fédérale d'Arles à l'unanimité. Jean-Pierre Erard est élu à l'unanimité comme délégué suppléant.

Election du délégué régional à l'Assemblée Générale Régionale de Parent le 30/11/2019

Monique Collet-Billon se présente en tant que candidate pour se rendre à l'AGR de Parent, Suzanne Puzenat étant sa suppléante.

VOTE N°7 : ELECTION DU DELEGUE A L'AG REGIONALE DE PARENT
Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 364

Monique Collet-Billon est élue comme déléguée du CODEP 69 à l'AG Régionale de Parent à l'unanimité. Suzanne Puzenat est élue à l'unanimité comme déléguée suppléante

Un appel à candidatures pour organiser les prochaines AGD est lancé. Comme convenu lors de l'AG du 30 novembre 2018, le club GV Fayolle (Lyon 9^{ème}) organisera l'AGD de 2020, et le club GV Neuvilleoise (Neuville-sur-Saône) organisera l'AGD de 2021.

Quelques invités prennent la parole avant la clôture de l'AGD :

- Kaïs Ben Moussa, directeur du COREG EPGV AURA, présente les missions du COREG, son volet formation et remercie le CODEP 69 et sa présidente pour tout le soutien qu'ils apportent au COREG.

- Rémi Jacquemard, conseiller technique sportif du COREG EPGV AURA et référent technique pour les CODEP 01, 42 et 69, expose ses missions en tant que cadre technique, notamment les liens existants entre la Direction Technique Nationale et ce qui se passe en région.
- Jean-Claude Jouanno, président du CDOS Rhône-Métropole de Lyon, se félicite de la tenue toujours impeccable du CODEP EPGV 69. Il prend le CODEP EPGV 69 en exemple, en soulignant le fait qu'il aimerait que toutes les AG des CODEP se passent dans les mêmes conditions.
- Franck Rigon, président du CDOS de l'Ain et référent CASICO, souligne le plaisir qu'il a à venir chaque année former les dirigeants des clubs EPGV au logiciel comptable CASICO.

Un passage de témoin est organisé entre Jeannine Jolly (GV Les Iris), présidente du club qui accueille cette AG, et Marie-Sophie-Boissonnet (GV Fayolle), club qui accueillera la prochaine AG du CODEP 69.

Josie Vermorel clôt l'AG du CODEP EPGV 69 à 20h50.

Il est dressé un procès-verbal de l'AG signé par la Présidente et la Secrétaire de séance.

La secrétaire de séance,
Heïdi Jeunet



La Présidente,
Josie Vermorel

